



# **Normes pour le programme : Techniques d'éducation spécialisée**

**Ces normes approuvées par le ministère des Collèges et Universités mènent à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario – niveau avancé de l'Ontario pour le programme postsecondaire Techniques d'éducation spécialisée (code MFCU 60701) offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.**

Ministère des Collèges et Universités  
Avril 2022

## Remerciements

Le ministère des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation;
- du personnel enseignant et des gestionnaires des programmes de Techniques d'éducation spécialisée;
- de Louise Campagna, la chargée de projet qui a dirigé la consultation en français,
- et de Kristi Harrison, le chargé de projet qui a dirigé la consultation en anglais.

# Table des matières

<b>Normes pour le programme : Techniques d'éducation spécialisée</b> .....	1
Remerciements .....	2
Table des matières .....	3
<b>Introduction</b> .....	1
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux .....	1
Les normes .....	1
Les normes de programme .....	2
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle .....	2
L'élaboration des normes de programme .....	2
La mise à jour des normes .....	3
La spécificité francophone .....	3
<b>Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle</b> .....	4
Préambule .....	4
Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle .....	6
Techniques d'éducation spécialisée (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario - niveau avancé) .....	6
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle .....	8
Glossaire .....	28
<b>Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité</b> .....	31
Contexte .....	31
Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité .....	31
Application et Mise en œuvre .....	32
<b>La formation générale</b> .....	35
Exigences .....	35

**But**.....35

**Thèmes**.....35

# Introduction

Ce document présente les normes du programme postsecondaire Techniques d'éducation spécialisée offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (code MFCU 60701) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario – niveau avancé.

## L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes du Ministère des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

## Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres:

- les résultats d'apprentissage de la [formation professionnelle](#);
- les résultats d'apprentissage [relatifs à l'employabilité](#);
- les exigences de la [formation générale](#).

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

## Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

## Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

## L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

## **La mise à jour des normes**

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le Ministère des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage du programme « Techniques d'éducation spécialisée ». Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le Ministère des Collèges et Universités.

## **La spécificité francophone**

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

# Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario – niveau avancé du programme « Techniques d'éducation spécialisée » doivent démontrer qu'elles ont atteint en matière de formation professionnelle les douze résultats d'apprentissage de la formation professionnelle sous-mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

## Préambule

Les personnes diplômées du programme Techniques d'éducation spécialisée ont acquis les compétences nécessaires pour favoriser un changement positif et un développement optimal chez les **enfants** et les **jeunes** qui font face à des difficultés personnelles d'ordre scolaire, intellectuel, socioaffectif ou comportemental. Les techniciennes et techniciens en éducation spécialisée (TES) accompagnent au quotidien les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles en tenant compte de leurs forces et de leurs besoins. Les **enfants**, les **jeunes** et les familles visés par leur intervention vivent des défis complexes associés à de multiples facteurs, notamment des troubles de santé mentale, des problèmes d'ordre cognitif, des problèmes d'apprentissage ou de communication, des besoins particuliers liés au développement, ou de l'isolement, ce qui peut occasionner des difficultés d'adaptation au sein des milieux de vie et contextes dans lesquels ils sont appelés à évoluer. De plus, certaines clientèles peuvent faire face à des obstacles systémiques ou avoir eu des démêlés avec la justice.

Les personnes diplômées démontrent leur compréhension des valeurs et des principes de leur profession, ainsi que leur capacité à les adopter dans un **contexte écosystémique** et holistique par des interventions centrées sur **l'enfant** ou le jeune en tenant compte de ses besoins, de ses forces, de son développement et de l'impact des traumatismes vécus, par une approche sensible et adaptée à la culture de la clientèle et par un souci de s'assurer d'une pratique **anti-oppressive** et antiraciste. Elles encouragent l'autonomie sociale et favorisent la **résilience** chez les **enfants** et les **jeunes** et mettent l'accent sur la conscience de soi.

Les personnes diplômées du programme Techniques d'éducation spécialisée interviennent selon les lois qui régissent leur intervention; elles adhèrent au code d'éthique professionnel et au code d'éthique du milieu de travail dictant les conduites et comportements professionnels à adopter dans le respect des lois et des politiques internes. Les TES mettent en pratique des méthodes issues d'approches reconnues, **fondées sur des données probantes** et sur la recherche, et ont le devoir de parfaire leurs apprentissages et de poursuivre leur perfectionnement par la formation continue afin d'approfondir et de mettre à jour leurs connaissances et leurs compétences professionnelles dans leur domaine.

Au sein d'équipes multidisciplinaires, les TES interviennent auprès des **enfants**, des

**jeunes** et de leurs familles dans des contextes multiples, notamment : dans les milieux scolaires (p. ex., en tant qu'éducatrice ou éducateur en enfance en difficulté), les milieux communautaires (p. ex., pour l'appui à la famille et pour l'éducation des parents), les centres spécialisés, les centres de traitement de jour et les centres résidentiels. Les diplômés exercent leur fonction de TES en collaborant avec toute instance qui œuvre auprès des **enfants**, des **jeunes** et de leurs familles (p. ex., les Sociétés de l'aide à l'enfance) et en composant avec les diverses circonstances qu'ils vivent.

Les TES interviennent auprès des **enfants**, des **jeunes** et des familles selon un processus clinique qui spécifie les différentes étapes de leur intervention en tenant compte des forces et des besoins de la clientèle visée, et ce, de l'observation à l'analyse des résultats escomptés.

Les personnes diplômées ont la possibilité de parfaire leur formation et d'obtenir des qualifications professionnelles supplémentaires grâce à des ententes d'articulation entre les collèges et les universités. Les étudiantes et étudiants qui souhaitent obtenir plus d'information à ce sujet devraient communiquer avec leur collège.

### [Glossaire](#)

Note :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires ONTransfert et [le Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario \(GRCEPO\)](#).

## Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

### Techniques d'éducation spécialisée (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario - niveau avancé)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

1. Établir et maintenir la relation d'aide avec les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles en respectant leur réalité et leur **environnement** distincts, et en appliquant les **techniques relationnelles** afin de répondre à leurs besoins.
2. Évaluer les forces et les besoins globaux des **enfants**, des **jeunes** et des familles, notamment les besoins reliés à leur développement, en utilisant des méthodes issues d'approches reconnues et fondées sur des cadres théoriques, sur la recherche et sur la pratique afin d'élaborer des **plans d'intervention**.
3. Élaborer et mettre en œuvre des **plans d'intervention** appropriés au **milieu d'intervention** en utilisant des pratiques fondées sur la recherche et les **données probantes** afin de fournir du soutien aux **enfants**, aux **jeunes** et à leurs familles.
4. Employer des approches équitables et inclusives, anticolonialistes, **anti-oppressives**, antiracistes, **axées sur les forces**, ainsi que culturellement sensibles et adaptées à la culture afin de créer des solutions positives et durables, et de réagir adéquatement aux iniquités ainsi qu'aux barrières systémiques auxquelles les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles peuvent faire face.
5. Défendre les intérêts des **enfants**, des **jeunes**, des familles et des communautés, en toute solidarité avec eux en les faisant participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'intervention qui respectent leurs droits.
6. Mettre en application ses compétences en matière de communication, de collaboration et de relations interpersonnelles avec l'équipe multidisciplinaire et avec les partenaires communautaires pour assurer le professionnalisme dans l'exercice de son travail.
7. Entreprendre une démarche d'introspection, d'**enquête relationnelle** et de conscience critique pour élaborer des stratégies d'apprentissage et de développement de soi optimal en tant que technicienne ou technicien en éducation spécialisée.
8. Utiliser les ressources d'apprentissage professionnel et la rétroaction descriptive des superviseurs pour favoriser sa croissance professionnelle, accroître sa capacité et ses compétences en leadership.

9. Adhérer à la législation, aux normes de pratique, aux compétences et aux codes d'éthique et de déontologie pertinents au travail en techniques d'éducation spécialisée.
10. Exercer sa profession dans des contextes et des cadres variés, en respectant les besoins de croissance en matière de développement, de sécurité, de bien-être et de capacité d'agir, tout en tenant compte des différents âges et niveaux de développement et de préparation des **enfants**, des **jeunes** et de leurs familles.
11. Utiliser des techniques de prévention des crises et d'intervention en situation de crise ainsi que les principes de réduction des risques avec les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles dans le cadre des interventions afin d'assurer leur sécurité, la résolution des crises et la réparation de la relation.
12. Développer la capacité à intervenir auprès des **enfants**, des **jeunes** et des familles s'identifiant aux communautés autochtones, noires et autres groupes **racialisés**, ainsi qu'avec les personnes ayant des handicaps ou appartenant à la communauté **LGBTQ2+** en cernant les iniquités et les obstacles systémiques, en intégrant des démarches telles que des **pratiques sensibles à l'impact des traumatismes** et en respectant leur droit inhérent à l'autodétermination.

## [Glossaire](#)

*Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique aucun ordre de priorité ou d'importance.*

## Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à établir et maintenir la relation d'aide avec les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles en respectant leur réalité et leur **environnement** distincts, et en appliquant les **techniques relationnelles** afin de répondre à leurs besoins.

### Éléments de performance

- a. déterminer les particularités de l'**environnement** des **enfants** et des jeunes, et en tenir compte dans ses interactions avec cette clientèle ;
- b. reconnaître l'importance de l'utilisation des communications virtuelles et des médias numériques dans divers **environnements** et contextes d'intervention, déterminer leur impact possible sur la confidentialité et assurer la protection de la vie privée des **enfants**, des **jeunes** et des familles, ainsi que des TES ;
- c. appliquer les principes de **techniques relationnelles**, notamment la prise en considération de la sécurité, de la confiance, de la présence et de l'empathie dans le développement de la relation d'aide ;
- d. expliquer les comportements des **enfants**, des **jeunes** et des familles en utilisant des cadres théoriques reconnus ;
- e. identifier les facteurs qui favorisent la santé mentale et le bien-être, et indiquer la nécessité d'un soutien pour les maintenir ;
- f. recourir à des stratégies de mobilisation pour favoriser des relations positives avec les **enfants**, les jeunes et leurs familles ;
- g. recourir à des stratégies de responsabilisation et d'**autonomie sociale** visant à favoriser le développement du processus décisionnel, incluant la méthode de résolution problème, de la participation et de la capacité d'agir chez les **enfants** et les jeunes ;
- h. choisir et utiliser des stratégies et des **techniques relationnelles** adaptées au stade de développement, sensibles à l'impact des traumatismes vécus et sécuritaires d'un point de vue culturel pour favoriser les changements du savoir-être chez les **enfants** et les jeunes ;
- i. établir et adopter une distance relationnelle dans les interactions avec les **enfants**, les jeunes et leurs familles tout en utilisant un langage accessible qui reconnaît les besoins divers, la composition et la dynamique des familles ;
- j. évaluer de façon continue ses interactions et le progrès de ses interventions à l'égard des **enfants**, des jeunes et de leurs familles, afin d'ajuster les stratégies d'interventions selon les besoins en assurant qu'elles sont justes et équitables, ainsi que sensibles et adaptées à la culture.

### [Glossaire](#)

2. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à évaluer les forces et les besoins globaux des **enfants**, des **jeunes** et des familles, notamment les besoins reliés à leur développement, en utilisant des méthodes issues d'approches reconnues et fondées sur des cadres théoriques, sur la recherche et sur la pratique afin d'élaborer des **plans d'intervention**.

### **Éléments de performance**

- a. utiliser une approche **axée sur les forces** et le renforcement des capacités des **enfants** et des jeunes dans leur **environnement** quotidien ;
- b. favoriser la **résilience** chez les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles, en les aidant à identifier et à canaliser leurs forces et reconnaître leurs besoins ;
- c. promouvoir la santé mentale et le bien-être des **enfants**, des jeunes et de leurs familles grâce à une application efficace de ses compétences en matière de soutien ;
- d. évaluer les besoins des **enfants**, des **jeunes** et de leurs familles dans une perspective biopsychosociale, en appliquant des approches promouvant la croissance et le développement des personnes visées par l'intervention ;
- e. soutenir la participation des **enfants**, des **jeunes** et de leurs familles dans l'identification de leurs forces et de leurs besoins pour accroître leurs propres capacités et compétences ;
- f. analyser les réactions observées en tenant compte des forces biologiques, psychologiques, sociologiques et environnementales, tout comme des facteurs de risque (p. ex., consommation d'alcool ou de drogues, négligence, maltraitance, problèmes familiaux et traumatisme) ;
- g. évaluer et analyser le contexte écologique et systémique (c.-à-d., vie de famille, maison, école, loisirs) des **enfants**, des jeunes et de leurs familles afin de proposer des occasions pour soutenir des changements positifs dans les comportements, les pensées et les émotions ;
- h. évaluer, en collaboration avec les **enfants**, les jeunes, les familles et les membres de l'équipe multidisciplinaire, les effets de **l'environnement**, notamment les contextes culturel, économique, physique, émotionnel, social, spirituel ou psychosocial dans lesquels vivent et évoluent les **enfants**, les jeunes et leurs familles ;
- i. déterminer et communiquer les points forts et les besoins afin d'assurer que les plans de services reflètent les besoins des **enfants**, et des jeunes et de leurs familles au sein de leur communauté ;
- j. évaluer la réceptivité au changement des **enfants**, des jeunes et de leurs familles en appuyant l'évaluation sur des données scientifiques reconnues concernant les modèles de croissance et de développement, et les théories sur le changement ;

- k. déterminer la motivation intrinsèque des **enfants** et des jeunes ainsi que le rôle des TES dans la motivation extrinsèque ;
- l. intégrer des perspectives de développement adaptées d'un point de vue culturel lors des interventions ;
- m. inclure la participation de la communauté pour obtenir les perspectives culturelles importantes concernant **l'environnement** de vie des **enfants** et des jeunes (p. ex., personnes autochtones, noires ou racialisées, personnes immigrantes, personnes marginalisées ou de religion ou d'habiletés différentes, etc.) ;
- n. intervenir selon les théories et les approches visant à favoriser les compétences d'autorégulation chez les **enfants**, les jeunes et leurs familles ;
- o. favoriser la souplesse psychologique chez les **enfants** et les jeunes en les aidant à développer des stratégies efficaces d'adaptation sociale ;
- p. déterminer et employer des techniques et des stratégies d'intervention appropriées sur le plan du développement de la personne pour soutenir les **enfants** et les jeunes présentant des comportements habituellement associés à des troubles ;
- q. administrer des médicaments et les documenter avec supervision conformément aux politiques et aux lignes directrices de l'établissement.

## [Glossaire](#)

3. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à élaborer et mettre en œuvre des **plans d'intervention** appropriés au **milieu d'intervention** en utilisant des pratiques **fondées sur la recherche et les données probantes** afin de fournir du soutien aux **enfants**, aux **jeunes** et à leurs familles.

### Éléments de performance

- a. appliquer des techniques d'intervention fondées sur la recherche, les données probantes et des approches reconnues en éducation spécialisée ;
- b. respecter les modes de connaissance autochtones et l'utilisation d'approches basées sur leur sagesse pour soutenir les **enfants** et les jeunes autochtones et leurs familles ;
- c. respecter le point de vue et les valeurs des **enfants**, des jeunes et des familles en déterminant les changements positifs dans leur **environnement** ;
- d. établir des buts et objectifs précis, mesurables, réalistes, réalisables et acceptables selon le temps imparti lors de la création de **plans d'intervention** ;
- e. appliquer dans le **plan d'intervention** des principes qui favorisent la **résilience** des **enfants**, des jeunes et des familles ;
- f. appliquer des approches **axées sur les forces** lors de l'évaluation des besoins des **enfants**, des jeunes et des familles ;
- g. évaluer le système familial et intégrer l'information dans le plan d'offre de services en utilisant différentes méthodes et outils ;
- h. déterminer les bases théoriques ou empiriques des plans d'intervention sélectionnés et en discuter ;
- i. planifier, mettre en œuvre et adapter des activités de la vie quotidienne conformes aux intérêts, au niveau de développement, au niveau de préparation et à la diversité culturelle des **enfants** et des jeunes ;
- j. planifier, mettre en œuvre et évaluer des interventions visant l'accompagnement au quotidien des **enfants** et des jeunes, et l'utilisation d'activités quotidiennes pour créer un changement positif ;
- k. mettre en œuvre des activités éducatives interactives dans la vie quotidienne au sein du **milieu d'intervention** afin de développer la relation et de promouvoir l'implication dans les activités de la programmation ;
- l. offrir un **milieu d'intervention** de qualité afin d'optimiser l'apprentissage de nouveaux comportements et de nouvelles compétences transférables dans divers contextes de vie en favorisant le changement chez les **enfants**, les jeunes et leurs familles ;
- m. planifier, mettre en œuvre et évaluer des activités et des programmes qui tiennent compte des forces, de l'âge, du niveau de développement, du niveau de préparation, de l'origine culturelle ou ethnique ainsi que des objectifs propres aux **enfants** et aux jeunes visés par l'intervention.

[Glossaire](#)

4. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à employer des approches équitables et inclusives, anticolonialistes, **anti-oppressives**, antiracistes, **axées sur les forces**, ainsi que culturellement sensibles et adaptées à la culture afin de créer des solutions positives et durables, et de réagir adéquatement aux iniquités ainsi qu'aux barrières systémiques auxquelles les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles peuvent faire face.

### Éléments de performance

- a. identifier les institutions et les programmes qui offrent des services d'aide aux **enfants**, aux jeunes et à leurs familles, notamment les services sociaux, les services de justice, d'éducation, de loisirs et de santé, et analyser l'interaction entre ces systèmes afin de répondre aux besoins des **enfants**, des jeunes et de leurs familles ;
- b. aider les **enfants**, les jeunes et leurs familles à accéder aux ressources communautaires appropriées qui répondent à leur identité culturelle et favorisent l'inclusion et l'équité ;
- c. examiner les concepts d'équité et de droits de la personne pour identifier les iniquités afin de mieux intervenir ;
- d. déterminer l'existence de services, programmes ou activités qui ont trait à la race, à l'ethnicité, à l'origine nationale, à la couleur de peau, à la citoyenneté, au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'identité ou à l'expression sexuelle, aux besoins culturels ou linguistiques des **enfants** et des jeunes ;
- e. déterminer les besoins des **enfants** et des jeunes qui s'identifient aux peuples des Premières Nations, Métis et Inuits qui vont au-delà des caractéristiques identitaires et tiennent compte de la culture, du patrimoine, des traditions, des liens avec la communauté et du concept de la famille élargie ;
- f. déterminer les personnes-ressources qui peuvent offrir de l'aide à la planification et à la prise en charge de l'intérêt supérieur de **l'enfant** ou du jeune ;
- g. identifier les préjugés inconscients pouvant contribuer à l'oppression en matière de race, d'ethnicité, d'origine nationale, de couleur, de sexe, d'orientation sexuelle, d'identité ou d'expression sexuelle, d'âge, d'état matrimonial, d'opinion politique, de religion, de statut d'immigrant et de handicap physique ou intellectuel ;
- h. déterminer l'impact des privilèges et de la position sociale sur ses comportements personnels ou professionnels ;
- i. reconnaître les impacts des pratiques systémiques enracinées dans le colonialisme qui ont un impact sur les expériences vécues des membres des communautés autochtones, noires et racialisées ;
- j. reconnaître les obstacles systémiques qui ont un impact sur les personnes qui s'identifient comme **LGBTQ2+** ;

- k. reconnaître le rôle de l'intersectionnalité dans le contexte de la sélection des plans d'intervention et de services dans la communauté ;
- l. expliquer les concepts d'**humilité culturelle**, de sécurité culturelle, de connaissances culturelles et de **compétences culturelles** dans le contexte de l'appui apporté aux **enfants**, aux **jeunes** et à leurs familles ;
- m. aider les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles à surmonter les obstacles systémiques ou le racisme pouvant freiner le développement et l'intégration des personnes visées par notre intervention ;
- n. Favoriser l'équité et l'inclusion par la mise en pratique d'un cadre de référence **anti-oppression**, tant au niveau de l'individu, du groupe ou du système ;
- o. intervenir auprès des **enfants**, des **jeunes** et de leurs familles en faisant preuve de compréhension de leurs différences et de leur diversité, et les soutenir en faisant preuve de professionnalisme, de respect et d'empathie.

[Glossaire](#)

5. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à défendre les intérêts des **enfants**, des **jeunes**, des familles et des communautés, en toute solidarité avec eux en les faisant participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'intervention qui respectent leurs droits.

### Éléments de performance

- a. augmenter la capacité des **enfants**, des **jeunes**, de leurs familles ainsi que des personnes qui gravitent dans leur vie à chercher et à utiliser les services favorisant leur développement et leur autonomie sociale ;
- b. soutenir et responsabiliser les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles pour qu'ils développent la capacité à défendre leurs intérêts et à apporter des changements positifs et durables en eux-mêmes ;
- c. soutenir les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles dans leur compréhension des rôles des divers systèmes et des services avec lesquels ils doivent interagir afin de leur faciliter l'accès aux ressources pertinentes ;
- d. soutenir les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles pour plaider en faveur de changements systémiques ou liés aux politiques ;
- e. identifier les forces des **enfants**, des **jeunes** et des familles, avec leur collaboration, et les soutenir afin qu'ils aient recours à leurs points forts pour favoriser un changement positif ;
- f. accompagner les **enfants** et les **jeunes** dans l'apprentissage d'habiletés appropriées à leur âge et à leur niveau de développement et de préparation visant la modification du comportement ;
- g. créer des occasions éducatives qui encouragent les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles à participer à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes et des services ;
- h. collaborer à l'établissement d'objectifs, avec et pour les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles ;
- i. identifier, choisir et évaluer les ressources communautaires pour des programmes et des activités et, au besoin accompagner les **enfants**, les **jeunes** et les familles vers ces ressources ;
- j. accéder et gérer les ressources pour l'atteinte des objectifs, et déterminer le besoin de ressources additionnelles ;
- k. soutenir les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles pour faire avancer les initiatives de justice sociale qu'ils jugent importantes et qui ont un impact sur leur qualité de vie ;
- l. déterminer les droits des **enfants** et des **jeunes** et accéder à l'information pertinente telle que la Convention des Nations unies relative aux droits de **l'enfant** et la Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille, le Code des droits de la personne de l'Ontario, le Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation ;

- m. défendre les droits des **enfants**, des **jeunes** et des familles à se prévaloir de services, de programmes et de soins de qualité, et à y participer ;
- n. plaider en faveur de garanties en vue de la protection des **enfants** et des **jeunes** contre les injustices systémiques, les abus, les mauvais traitements et l'exploitation ;
- o. favoriser l'autonomie sociale et la capacité d'agir des **enfants**, des **jeunes** et de leurs familles ;
- p. veiller à ce que le consentement à la participation de la défense de leurs droits soit obtenu de manière authentique dans le cadre du travail avec les **enfants**, les travailleurs et leurs familles ;
- q. planifier et mettre en œuvre des stratégies de sensibilisation et d'implication des **jeunes** visant leur développement optimal.

[Glossaire](#)

6. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à mettre en application ses compétences en matière de communication, de collaboration et de relations interpersonnelles avec l'équipe multidisciplinaire et avec les partenaires communautaires pour assurer le professionnalisme dans l'exercice de son travail.

### Éléments de performance

- a. établir et maintenir des liens positifs au sein d'une équipe, qui témoignent de la coopération et du professionnalisme émanant des normes éthiques ;
- b. appliquer, au besoin, des mesures de gestion de conflits avec les **enfants**, les **jeunes**, les familles et les membres de l'équipe ;
- c. collaborer avec d'autres professionnels appelés à intervenir auprès de la clientèle visée afin de planifier, et de mettre en œuvre des services propices aux **enfants**, aux **jeunes** et à leurs familles, et les adapter au besoin ;
- d. collaborer avec les professionnels, les prestataires de services et les intervenantes et intervenants de la communauté afin d'améliorer de façon continue la qualité des services destinés aux **enfants**, aux **jeunes** et à leurs familles ;
- e. contribuer aux services et soins communautaires en soutenant les communautés diverses et en plaidant leur cause ;
- f. identifier et utiliser des technologies de communication, y compris les médias sociaux et les technologies accessibles et adaptatives, le cas échéant, pour favoriser des communications professionnelles et des soins axés sur la personne ;
- g. choisir et utiliser des technologies accessibles pour documenter tous les renseignements pertinents sur le rôle et la responsabilité professionnels (p. ex., rédiger des rapports écrits ou des comptes rendus de réunion, préparer des présentations, remplir des formulaires électroniques, etc.) ;
- h. utiliser la communication écrite et électronique avec professionnalisme et précision, en employant consciemment la formulation et le ton approprié au contexte ;
- i. utiliser la communication verbale et non verbale d'une manière claire, respectueuse, non violente sans préjugés en ayant recours à l'écoute active ;
- j. utiliser les compétences en matière de communication orale pour l'animation d'ateliers, les réunions d'équipes multidisciplinaires et le soutien à la communauté ;
- k. animer un groupe de travail, tant dans un cadre formel qu'informel, en ayant recours à des connaissances relatives aux processus de groupe, aux attentes en matière de sécurité et à la médiation, ainsi qu'à des aptitudes en matière de gestion de conflits ;
- l. travailler en collaboration avec les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles, en assurant un accès clair et une bonne communication avec l'équipe multidisciplinaire ;
- m. identifier et délimiter les rôles et responsabilités de tous les membres d'une équipe offrant des services destinés aux **enfants**, aux **jeunes** et à leurs familles ;
- n. adopter une distance professionnelle avec les collègues et les professionnels, les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles ;

- o. consulter les collègues et les professionnels pour avoir une vision globale des services destinés aux **enfants**, aux **jeunes** et à leurs familles ;
- p. former d'autres personnes (p. ex., des enseignantes et enseignants, des parents) en matière de stratégies et d'outils pour appuyer le changement positif et durable et le développement psychosocial des **enfants** et des **jeunes** ;
- q. guider les membres de l'équipe multidisciplinaire dans l'intégration au plan de service de stratégies d'intervention individualisées, pertinentes au plan culturel et appropriées en ce qui concerne le développement de la personne ;
- r. élaborer des communications écrites, orales et électroniques claires et concises destinées à divers individus, familles et groupes en utilisant un langage respectueux, accessible, et adapté à la culture ;
- s. évaluer les résultats de la communication et de l'écoute active et adapter celle-ci, au besoin, pour faciliter la compréhension ;
- t. utiliser une approche **axée sur les forces** et les solutions dans la communication avec l'équipe multidisciplinaire, les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles.

## [Glossaire](#)

7. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à entreprendre une démarche d'introspection, d'**enquête relationnelle** et de conscience critique pour élaborer des stratégies d'apprentissage et de développement de soi optimal en tant que technicienne ou technicien en éducation spécialisée.

### Éléments de performance

- a. déterminer les impacts du statut social, du pouvoir, des privilèges et de l'expérience de chacun sur la pratique dans les relations avec les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles ;
- b. recourir à la pensée critique pour analyser les impacts du statut social, du pouvoir, des privilèges et de l'expérience de chacun sur la pratique, en utilisant des cadres et des compétences équitables et **anti-oppressifs** ;
- c. évaluer les connaissances et les compétences professionnelles et le bien-être de manière constante, et réfléchir aux effets de ces facteurs sur ses propres techniques ;
- d. recourir aux outils d'autoréflexion pour tirer des leçons des interactions avec les **enfants**, les **jeunes**, les familles et les collègues, et en tirer profit ;
- e. observer de manière critique son propre effet sur les autres et veiller à ce que les interactions soient cohérentes, constructives, équitables, et tiennent compte du contexte ;
- f. déterminer et prendre en considération comment ses propres valeurs, ses croyances, ses opinions, son statut social et son expérience influencent ses interactions auprès des **enfants**, des **jeunes**, des familles et des collègues ;
- g. utiliser les ressources, les suivis de supervision et les stratégies appropriées visant un développement optimal de soi (c.-à-d., sur les plans cognitif, intellectuel, physique, social, émotif, spirituel et financier) pour favoriser le développement personnel et la pratique professionnelle ;
- h. valoriser les pratiques de développement de soi optimal et intégrer des techniques de gestion préventive des crises et des pratiques d'autorégulation dans sa propre pratique ;
- i. établir et utiliser des stratégies qui permettent d'éviter ou de combattre l'usure de compassion, le traumatisme indirect, le stress et d'autres contraintes professionnelles associées aux techniques d'éducation spécialisée ;
- j. ajuster sa pratique en fonction des commentaires des pairs, des superviseurs et de la supervision, des **enfants**, des **jeunes**, des familles et des communautés dont nous nous occupons ;
- k. s'interroger sur ses propres préjugés et examiner de manière critique comment sa propre identité et ses expériences influencent la manière de voir, de comprendre les **enfants** et les **jeunes** et la façon d'interagir et d'intervenir auprès d'eux.

[Glossaire](#)

8. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à utiliser les ressources d'apprentissage professionnel et la rétroaction descriptive des superviseurs pour favoriser sa croissance professionnelle, accroître sa capacité et ses compétences en leadership.

### Éléments de performance

- a. chercher à obtenir des occasions de monitoring formelle et informelle ainsi qu'une rétroaction descriptive continue et s'en servir pour favoriser la croissance et l'acquisition de compétences professionnelles ;
- b. demander une rétroaction descriptive continue des **enfants**, des **jeunes**, de leurs familles et des communautés ;
- c. faire l'analyse de ses propres compétences et connaissances actuelles par la pratique réflexive, l'autorégulation et la collaboration avec ses pairs et son superviseur ;
- d. fixer des objectifs personnels et professionnels précis, mesurables, réalisables, réalistes et acceptables selon le temps imparti pour améliorer son rendement au travail afin d'évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs ;
- e. déterminer les normes professionnelles et les codes d'éthique professionnelle pertinents au domaine (p. ex., le code de déontologie de l'Association ontarienne des techniques d'éducation spécialisée) ;
- f. faire la distinction entre les problèmes juridiques et les problèmes éthiques ou déontologiques, et appliquer un processus décisionnel cohérent et adéquat ;
- g. développer une identité professionnelle en tant que technicienne ou technicien en éducation spécialisée ;
- h. établir un réseau de soutien professionnel ;
- i. développer ses compétences dans l'utilisation d'outils Internet pour effectuer des interventions en mode virtuel ;
- j. appliquer et adapter ses connaissances et ses compétences à d'autres contextes ;
- k. consulter des ouvrages spécialisés et appliquer les connaissances acquises, surtout dans le domaine de la pratique et des recherches **fondées sur des données probantes** et des approches sensibles et adaptées à la culture ;
- l. déterminer les compétences et les pratiques de leadership formelles et informelles qui peuvent être utilisées dans le contexte de l'équipe multidisciplinaire et en milieu de travail ;
- m. analyser les défis professionnels actuels, les tendances et les obstacles à venir dans le domaine des techniques d'éducation spécialisée, et en discuter ;
- n. ajuster sa pratique professionnelle en tenant compte de la rétroaction de ses pairs et de ses superviseurs, ainsi que de celle des **enfants**, des **jeunes**, des familles et des communautés que nous soutenons ;

- o. évaluer la ou les certifications pertinentes et leur concordance à la réalisation de ses objectifs professionnels.

[Glossaire](#)

9. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à adhérer à la législation, aux normes de pratique, aux compétences et aux codes d'éthique et de déontologie pertinents au travail en techniques d'éducation spécialisée.

### Éléments de performance

- a. interagir de manière professionnelle, selon les codes d'éthique et les codes de déontologie pertinents (p. ex., le code de l'Ontario Association of Child and Youth Care (OACYC), et selon la législation actuelle relative aux services, aux politiques et aux procédures organisationnelles propres au domaine ;
- b. examiner le document "Ontario Quality Standards Framework: A Resource Guide to Improve the Quality of Care for Children and Young Persons in Licensed Residential Settings", et en discuter ;
- c. agir conformément aux lois et aux règlements applicables aux interventions en éducation spécialisée, notamment la Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la **jeunesse** et à la famille; Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance; la Loi de 1990 sur le ministère des Services sociaux et communautaires; la Loi de 1990 sur le droit de la famille; la Loi de 1990 sur le ministère des Services correctionnels; la Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé; la Loi de 1990 sur l'éducation; la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario; la Loi de 1990 sur la santé mentale et la Loi de 2002 sur le système de justice pénale pour les adolescents; la Loi concernant les **enfants**, les **jeunes** et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis (L.C. 2019, ch. 24); et en tenant compte des rapports de la Commission de vérité et réconciliation du Canada de 2015 et le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ;
- d. expliquer l'historique des lois ontariennes s'appliquant au travail auprès des **enfants** et des **jeunes** ;
- e. déterminer le rôle de divers organismes offrant des services de bien-être destinés aux **enfants** et aux **jeunes** et leur pouvoir établi par la loi, et en tenir compte dans ses propres interventions ;
- f. déterminer les motifs raisonnables de soupçonner qu'un **enfant** est à risque de maltraitance ou de négligence et qu'elle ou qu'il peut avoir besoin de protection, et prendre les mesures appropriées pour rapporter ces situations conformément à la Loi de 2017 sur les services à l'enfance et à la famille de l'Ontario ;
- g. déterminer et décrire le rôle du Bureau de l'Ombudsman (Unité des **enfants** et des **jeunes**) et son autorité législative ;
- h. protéger les droits des **enfants** et des **jeunes** en matière de vie privée et de confidentialité, notamment la communication, le stockage et la destruction des renseignements, des dossiers et des fichiers confidentiels conformément aux lois actuelles applicables, telles que la Loi de 1990 sur l'accès à l'information et la

protection de la vie privée et la Loi de 2000 sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, de même qu'aux politiques et procédures du milieu d'enseignement ;

- i. protéger et préserver le droit à la vie privée et la confidentialité, comme l'exigent les politiques et procédures de l'établissement, les lois et les codes d'éthique professionnelle ;
- j. se conformer aux exigences en matière de documentation et d'établissement de rapport, notamment celles liées à la Loi de 1990 sur les services à l'enfance et à la famille, les exigences de la justice pour les **jeunes** et autres lois, réglementations et politiques applicables ;
- k. agir de façon responsable, prudente et assumer ses responsabilités à l'égard des décisions et des actes qui peuvent avoir une incidence sur le bien-être et la sécurité des **enfants** et des **jeunes**, de soi-même et des autres membres de la communauté scolaire en vertu de la Loi de 1990 sur la santé et la sécurité au travail ;
- l. se conformer aux lois provinciales pertinentes en matière d'éducation, y compris, mais sans s'y limiter, la Loi de 2006 modifiant la Loi sur l'éducation (apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans) L.O. 2006, chap. 28 ainsi que les politiques et procédures établies dans les milieux d'enseignement.

[Glossaire](#)

10. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à exercer sa profession dans des contextes et des cadres variés, en respectant les besoins de croissance en matière de développement, de sécurité, de bien-être et de capacité d'agir, tout en tenant compte des différents âges et niveaux de développement et de préparation des **enfants**, des **jeunes** et de leurs familles.

### Éléments de performance

- a. identifier les tranches d'âge et les stades de développement visés par le travail en techniques d'éducation spécialisée ;
- b. expliquer les contextes et les milieux variés pour la prestation de services aux **enfants**, aux **jeunes**, à leurs familles et aux communautés (p. ex., écoles, établissements de traitement résidentiel, organismes et programmes communautaires, organismes de protection à l'enfance, centres de jeunesse, établissements de santé mentale, etc.) ;
- c. adapter les stratégies de **techniques relationnelles** à une variété de milieux et de contextes ;
- d. travailler de manière à tenir compte du développement des groupes et des membres de l'équipe multidisciplinaire, des **enfants**, des **jeunes** et de leurs familles ;
- e. coordonner des activités et faciliter l'utilisation efficace des ressources (p. ex., financières, humaines) qui prodigueront un service de qualité ;
- f. acquérir et appliquer des compétences organisationnelles et de gestion du temps ;
- g. utiliser des cadres théoriques pertinents pour évaluer les points forts et les besoins des **enfants**, des **jeunes** et des familles ;
- h. soutenir la croissance des **enfants**, des **jeunes** et de leurs familles grâce à des méthodes appropriées afin de promouvoir un changement positif, sain et durable ;
- i. reconnaître et vérifier les attentes en ce qui concerne la mise en œuvre des politiques et programmes pertinents du ministère de l'Éducation de l'Ontario ;
- j. collaborer avec l'équipe responsable de la rédaction et de la mise en œuvre du **Plan d'enseignement individualisé (PEI)**, et appuyer la mise en œuvre de programmes et de services pour répondre aux besoins des élèves ayant des besoins particuliers ;
- k. appuyer les élèves ayant des besoins particuliers à réaliser des attentes modifiées ou différentes, dans une matière ou un cours particulier en conformité avec leur PEI.

### [Glossaire](#)

11. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à utiliser des techniques de prévention des crises et d'intervention en situation de crise ainsi que les principes de réduction des risques avec les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles dans le cadre des interventions afin d'assurer leur sécurité, la résolution des crises et la réparation de la relation.

### Éléments de performance

- a. appliquer les principes et les meilleures pratiques en matière de réduction des risques à la prévention des crises ou aux interventions, et répondre aux besoins des **enfants**, des **jeunes** et des familles ;
- b. utiliser diverses techniques de désescalade verbale et non verbale non violente ;
- c. utiliser les interventions réparatrices et les méthodes de justice transformatrice pour favoriser la sécurité, la résolution et la réparation des relations ;
- d. appliquer des techniques d'intervention en situation de crise qui sont les moins intrusives pour les **enfants**, les **jeunes** et les familles ;
- e. utiliser des méthodes de contention physique uniquement dans des situations où un danger est imminent pour soi-même et pour les autres ;
- f. faire la différence entre les idées d'automutilation et les idées suicidaires ;
- g. faire la différence entre les différents styles de conflit en prenant conscience des avantages et des inconvénients qui y sont associés, et identifier son propre style; utiliser la conscience de soi (mentale, émotionnelle, psychologique et physique) et la réactivité pour prévenir l'escalade et assurer la désescalade ;
- h. reconnaître que les **enfants** et les **jeunes** marginalisés et vulnérables peuvent présenter leurs propres schémas de réactivité et surveiller leur réaction ;
- i. cerner les facteurs prédisposants (tels que les facteurs de santé mentale, les valeurs et croyances culturelles et linguistiques le contexte, le traumatisme intergénérationnel) et les facteurs de précipitation, de perpétuation et de protection ;
- j. impliquer les membres de l'équipe multidisciplinaire dans l'intervention et la gestion des crises ;
- k. traiter avec respect les **enfants**, les **jeunes** et les familles et utiliser leurs réactions et leurs contributions pour la prévention et la désescalade ;
- l. assurer la mise en œuvre des politiques institutionnelles, organisationnelles ou gouvernementales au travail ;
- m. utiliser les observations de l'équipe et des superviseurs pour analyser les interventions lors des comptes-rendus et pour son développement personnel ;
- n. respecter les exigences en matière de rapports sur les incidents critiques ;
- o. œuvrer pour une résolution réussie et sûre des incidents de crise ;
- p. rétablir la sécurité, le lien et le bien-être suite aux incidents et aux interventions ;
- q. utiliser la planification de la sécurité pour toutes les parties prenantes, suite aux incidents et aux interventions ;

- r. utiliser les services de police comme technique de désescalade en dernier recours ;
- s. favoriser l'implication, la participation et l'engagement des **enfants**, des **jeunes** et de leurs familles en déterminant les interventions appropriées et stimulantes tout en visant un changement sain, positif et durable ;
- t. choisir et appliquer des techniques d'intervention fondées sur des théories et des approches reconnues en éducation spécialisée sensibles et adaptées à la culture et selon le stade de développement évalué, les forces et les besoins identifiés et les objectifs visés ;
- u. mettre en œuvre des stratégies de prévention de crises et d'interventions afin de favoriser la sécurité et le développement des **enfants**, des **jeunes** et de leurs familles et maintenir leur dignité et leur intégrité ;
- v. effectuer des interventions liées aux problèmes de consommation de drogue chez les **enfants**, les **jeunes** et leurs familles, ou aux problèmes provoqués par le fait de vivre dans des foyers où l'on consomme de la drogue.

[Glossaire](#)

12. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à développer la capacité à intervenir auprès des **enfants**, des **jeunes** et des familles s'identifiant aux communautés autochtones, noires et autres groupes **racialisés**, ainsi qu'avec les personnes ayant des handicaps ou appartenant à la communauté **LGBTQ2+** en cernant les iniquités et les obstacles systémiques, en intégrant des démarches telles que des **pratiques sensibles à l'impact des traumatismes** et en respectant leur droit inhérent à l'autodétermination.

### Éléments de performance

- a. reconnaître l'importance des documents tels que les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, et les intégrer dans sa pratique ;
- b. examiner l'histoire de la colonisation et des peuples autochtones au Canada ;
- c. examiner la connaissance des effets des traumatismes et de la colonisation sur les peuples et les communautés autochtones d'aujourd'hui, y compris une compréhension approfondie de l'histoire des pensionnats, de la rafle des années 1960 et du traumatisme intergénérationnel ;
- d. décrire les concepts d'appropriation et de pan indigénisation, et les éviter dans sa pratique en étant conscient que chaque nation a une identité, une culture et des pratiques uniques ;
- e. déterminer les interventions appropriées qui respectent les savoirs autochtones et les pratiques appropriées qui répondent aux besoins des **enfants**, des **jeunes**, de leurs familles et de la communauté ;
- f. utiliser une démarche centrée sur la guérison et sur le client, et adaptée aux traumatismes au moment de travailler avec les toutes les personnes et toutes les communautés ;
- g. tenir compte des réalités propres aux personnes appartenant à la communauté **LGBTQ2+** ;
- h. déterminer les considérations relatives à une pratique respectueuse de la culture au moment d'échanger avec des personnes autochtones, noires ou appartenant à d'autres groupes **racialisés** ou de visiter une de leurs communautés ;
- i. examiner les impacts de la colonisation sur les personnes noires, racialisées et marginalisées au Canada ;
- j. reconnaître la portée d'appartenir à un groupe privilégié, et élaborer des stratégies d'autoréflexion pour développer des relations significatives avec tous les personnes et toutes les communautés ;
- k. s'impliquer auprès des communautés d'une façon qui respecte leur autodétermination ;
- l. contribuer à l'élaboration de plans de guérison holistiques intégrant les ressources culturelles appropriées ;

m. adopter une culture de l'apprentissage par la pratique réflexive qui favorise l'apprentissage continu et la compréhension du rôle de l'oppression tout en se concentrant sur l'établissement de relations significatives avec les individus, les familles et toutes les communautés.

[Glossaire](#)

# Glossaire

**Anti-oppressif** – Une démarche qui reconnaît l’oppression et les écarts de pouvoir qui existent dans la société, l’économie, les cultures, les groupes et les individus et utilise une approche de justice sociale afin d’éliminer ou d’atténuer ces inégalités.

**Axé sur les forces** – Pratique d’intervention en éducation spécialisée qui se concentre sur les capacités, les compétences, les ressources et les expériences culturelles et de vie des enfants, des jeunes et de leurs familles et qui reconnaît leur capacité de résilience. Les éducateurs collaborent avec les enfants, les jeunes et leurs familles dans la planification, l’intervention et l’évaluation de stratégies et de programmes pertinents basés sur les forces dans le but de favoriser le renforcement des capacités de l’individu et du système.

**Compétences culturelles** – Ensemble de comportements, d’attitudes et de politiques cohérentes qui se rassemblent dans un système, une organisation ou parmi les professionnels pour travailler efficacement dans des situations interculturelles.

**Contexte écosystémique** – Interactions entre les individus et leur environnement physique et social notamment les contextes culturel et politique. Cette approche inclut les interactions entre les institutions c.-à-d., les systèmes de justice, de santé mentale, de protection de la jeunesse et d’éducation. (Adapté de Stuart, Carol, 2008. Child and Youth Care Practitioners Contributions to Evidence-based Practice in Group Care).

**Enfant** – Personne de la naissance à douze ans.

**Enquête relationnelle** – Capacité à créer un espace relationnel sûr dans lequel nous sommes prêts à : faire de l’auto-observation et donner ou obtenir un retour sur notre expérience personnelle et professionnelle. Avec chaque expérience, nous explorons : ce qui fonctionne, ce qui doit être travaillé et la découverte d’options supplémentaires que nous aurions pu utiliser.

**Environnement** – L’environnement psychosocial dans lequel les jeunes évoluent et apprennent à gérer les situations de la vie. C’est un lieu qui comprend les dimensions physique, mentale, relationnelle, spirituelle et virtuelle. En explorant l’expérience des jeunes dans leur milieu de vie, on peut les aider à contrôler cet environnement.

**Fondées sur des données probantes** – Les pratiques fondées sur des données probantes prennent en compte les résultats des recherches récentes et les meilleures pratiques en matière d’intervention avec les enfants et les jeunes.

**Humilité culturelle** – La volonté de s’autoévaluer et de s’autocritiquer pour corriger les déséquilibres de pouvoir, et d’être suffisamment souple et humble pour dire que je ne sais pas quand on ne sait vraiment pas, et pour rechercher et accéder aux ressources qui pourraient améliorer les soins". Le concept d’humilité culturelle fut développé en 1998 par Tervalon et Murray-Garcia pour contrer les iniquités culturelles dans le

domaine de la santé. L'humilité culturelle rassemble l'idée que nous ne savons pas ce que nous ne savons pas et nous devons être humbles assez pour nous arrêter, réfléchir sur ses propres préjugés, prendre le temps d'apprendre de ceux qui ne sont pas de la culture majoritaire d'un service ou ministère spécifique, prendre le temps d'apprendre différents points de vue et de façons de faire, s'informer sur les expériences que vivent les autres. Au fil du temps, ce concept commence à apparaître dans d'autres domaines parce qu'on reconnaît les rapports de pouvoir qui existent et parce que nos sphères sociétales sont de plus en plus multiculturelles. Il y a une volonté de vivre-ensemble de façon plus juste et équitable. Au cœur du concept d'humilité culturelle, il y a la compréhension qu'il faut bien comprendre ses biais culturels; participer à un processus d'apprentissage perpétuel; s'engager à un processus de transformation personnelle et professionnelle menant vers le développement de compétences interculturelles; contribuer à des partenariats qui sont mutuellement avantageux et non paternalistes.

**Jeunes** – Adolescents et jeunes adultes, soit de 13-29 ans.

**LGBTQ2+** – Acronyme utilisé pour signifier lesbienne, gay, bisexuel, transgenre, queer, bi-spirituel et finalement le signe « + » identifie de nombreuses autres identités, par exemple les non-binaires, les asexuels, les intersexués, les pansexuels et autres. (Adapté de <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/organisation/nouvelles/que-signifie-acronyme-lgbtq2.html>)

**Milieu d'intervention** – Contexte dans lequel les techniques en éducation spécialisée sont pratiquées. Le milieu d'intervention inclut les aspects physiques, sociaux, émotionnels, culturels et idéologiques. Tous ces facteurs doivent être positifs et non oppressifs afin de créer un espace sain, sécuritaire et positif pour les enfants, les jeunes et leurs familles pour favoriser des changements positifs. (Adapté de Michael Burns, 2006. Healing Spaces: Therapeutic Milieu in Child and Youth Work.)

**Plan d'enseignement individualisé (PEI)** – Il s'agit d'un plan qui décrit par écrit le programme et les services à l'enfance en difficulté dont un élève a besoin. Il précise les attentes d'apprentissage modifiées par rapport au programme-cadre ou les attentes différentes de celles figurant dans les programmes-cadres provinciaux pour l'année d'études, la matière ou le cours approprié, ainsi que les adaptations et les services destinés à l'enfance en difficulté qui sont nécessaires en vue d'aider l'élève à atteindre les attentes établies dans son PEI.

**Plan d'intervention** – Les interventions peuvent être formelles (plan ou de services) ou informelles (interventions dans le milieu de vie) cependant leurs principes de base sont les mêmes. Elles sont intentionnelles, déterminées en fonction des besoins et cohérentes avec une orientation théorique spécifique guidée par la politique des institutions ou des organismes et individualisées pour refléter les différences de culture/diversité humaine, d'origine, de tempérament, de personnalité et de niveau de développement.

**Pratique sensible à l'impact des traumatismes** – Pratique fondée sur les points forts

qui tient compte de l'impact des traumatismes, en mettant l'accent sur la sécurité physique, psychologique et émotionnelle à la fois pour les prestataires de services et les survivants, et en créant des opportunités pour les survivants.

**Racialisé** – On parle de groupe racialisé en référence à un groupe de personnes pouvant être victimes d'iniquités sociales en raison de leur race, de la couleur de leur peau ou de leur origine ethnique.

**Résilience** – Capacité d'un enfant, d'un jeune et de la famille, ou de la personne responsable, de se remettre d'un changement déstabilisant ou perturbateur, d'un événement traumatisant, d'une maladie ou d'un malheur, ou de s'y adapter efficacement, sans être dépassé ni agir de manière dysfonctionnelle. Les enfants, les adolescents et les familles/personnes responsables qui sont résilients possèdent les aptitudes nécessaires pour faire face aux difficultés de la vie. Les enfants et les jeunes ont naturellement une capacité de résilience, mais elle doit être favorisée et renforcée, en particulier lorsqu'il existe un ou plusieurs facteurs de risque (adaptée du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2006. Une responsabilité partagée. Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes).

**Techniques relationnelles** – Approche de la pratique où le technicien ou la technicienne en éducation spécialisée utilise ses compétences et ses habiletés comme véhicule pour fournir des soins adaptés et centrés sur l'enfant qui répondent aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles, et favorisent la croissance et le développement. Les techniques relationnelles se caractérisent par la présence aux autres, l'implication émotionnelle et le partage, en tenant compte de la culture, du développement psychosocial et en étant sensibles aux différences de pouvoir dans les relations et en les gérant.

# Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Techniques d'éducation spécialisée doivent démontrer qu'elles ont atteint tous [les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle](#), [les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité](#) ainsi que les exigences de [la formation générale](#).

## Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui.
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail

## Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants.

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution des problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

# Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

## Domaines : La communication

**Domaines précis :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Lecture
- Écriture
- Communication orale
- Écoute
- Présentation d'informations
- Interprétation visuelle de documents

### Résultats d'apprentissage :

1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire;
2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace;
3. communiquer oralement et par écrit en anglais;

## Domaines : Les mathématiques

**Domaines précis :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques
- Analyse et utilisation de données numériques
- Conceptualisation

### **Résultats d'apprentissage :**

1. exécuter des opérations mathématiques avec précision;

### **Domaines : La pensée critique et la résolution des problèmes**

**Domaines précis :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Interprétation
- Analyse
- Évaluation
- Inférence
- Explication
- Autorégulation
- Pensée créative et innovatrice

### **Résultats d'apprentissage :**

1. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes;
2. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes;

### **Domaines : La gestion de l'information**

**Domaines précis :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Cueillette et gestion de l'information
- Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet
- Culture informatique
- Recherche sur Internet

### **Résultats d'apprentissage :**

1. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés;
2. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;

### **Domaines : Les relations interpersonnelles**

**Domaines précis :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Travail en équipe

- Gestion des relations interpersonnelles
- Résolution de conflits
- Leadership
- Réseautage

**Résultats d'apprentissage :**

1. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe;
2. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs;
3. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique;

**Domaines : La gestion personnelle**

**Domaines précis :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Gestion de soi
- Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité
- Réflexion critique
- Sens des responsabilités

**Résultats d'apprentissage :**

1. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets;
2. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

# La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Techniques d'éducation spécialisée doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

## Exigences

Les exigences en matière de formation générale dans les programmes d'études sont précisées dans le [Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère](#) (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

## But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

# Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collègues des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

## **Les arts dans la société**

Raison d'être:

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

## **Le citoyen**

Raison d'être:

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

## **Le social et le culturel**

Raison d'être:

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

## **Croissance personnelle**

Raison d'être:

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

## **La science et la technologie**

### Raison d'être:

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

### Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.

## Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes:

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2022 », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le Ministère des Collèges et Universités (MCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec le:

Ministère des Collèges et Universités  
Direction de l'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire  
Unité des normes relatives aux programmes  
315 rue Front Ouest  
16<sup>ème</sup> étage  
Toronto ON M7A 0B8

Ou par Courriel: [psu@ontario.ca](mailto:psu@ontario.ca)

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

Cette publication est disponible sur [le site Web du ministère.](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2022

978-1-4868-5959-7 PDF

978-1-4868-5958-0 HTML